



Comité  
International  
Olympique  
Le Président

**Poursuite de la 139<sup>e</sup> Session du CIO  
Lausanne, le 20 mai 2022**

---

Chers collègues et amis,

Nous avons entamé la 139<sup>e</sup> Session du CIO en février dernier à Beijing. C'était il n'y a pas si longtemps que cela, et pourtant, comme notre monde a changé depuis !

Comme prévu, une part importante de l'ordre du jour sera consacrée à l'Agenda olympique 2020+5 ainsi qu'aux perspectives à long terme pour notre Mouvement olympique. Cependant, il me faut malheureusement commencer par vous fournir des explications sur les mesures que nous avons prises suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

"Give Peace a Chance" – voilà l'appel que j'ai lancé aux dirigeants politiques du monde entier dans mes discours d'ouverture et de clôture de Beijing. En réalité, les Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022 nous auront fait espérer un instant seulement que la paix et la Trêve olympique prévaudraient.

Malheureusement, nous ne pouvions rien faire d'autre que lancer un appel, tant il est vrai que nos relations avec les dirigeants politiques russes se sont sérieusement détériorées ces dernières années à la suite du scandale du dopage, des cyberattaques et même des menaces personnelles proférées à l'encontre de représentants du CIO et du Mouvement olympique.

L'appel étant resté sans suite, le CIO et le Mouvement olympique ont immédiatement adopté des mesures après que la Russie, aidée du Bélarus, eut déclenché cette guerre. Largement diffusé, mon message "Give Peace a Chance", qui souligne la position du Mouvement olympique au sujet de la guerre, a été entendu des pouvoirs politiques et des organisations du monde entier.

Le Mouvement olympique a fermement soutenu le message ; il a ainsi suivi les recommandations et réitéré son soutien, la dernière fois la semaine passée lors de la consultation par visioconférence qui a eu lieu avec des représentants des Comités Nationaux

Olympiques, des Fédérations Internationales et des athlètes. Permettez-moi à cet égard de remercier une nouvelle fois toutes les parties prenantes pour leur précieux soutien.

Nos mesures sont de deux types : des sanctions et des mesures de protection.

Nous avons condamné la violation flagrante de la Trêve olympique le jour de l'invasion et avons sanctionné les États et gouvernements russes et biélorussiens responsables de cette guerre. Nous l'avons fait avec la recommandation de n'organiser aucune compétition sportive internationale en Russie et au Bélarus et en interdisant d'afficher des symboles nationalistes ; nous sommes même allés jusqu'à retirer au président et au vice-premier ministre de la Fédération de Russie l'Ordre olympique qui leur avait été décerné, une première dans notre histoire.

Parallèlement, nous avons dû adopter des mesures de protection visant à garantir l'intégrité des compétitions internationales. Pour cela, nous avons dû recommander de ne pas autoriser la participation d'athlètes russes et biélorussiens à des compétitions internationales ou, tout du moins, d'interdire toute identification de leur nationalité.

Je précise à nouveau qu'il s'agit de mesures de protection, non pas de sanctions, prises dans le but de préserver l'intégrité des compétitions. En effet, compte tenu des vigoureux sentiments antirusse et antibiélorusse exprimés dans de nombreux pays suite à l'invasion, il serait impossible d'assurer la sécurité des athlètes et officiels russes et biélorusses.

Nous avons dû réagir rapidement, tant il était évident que les gouvernements voulaient décider qui pouvait participer à quelle compétition internationale. Cela vaut non seulement pour les gouvernements des pays hôtes de compétitions mais également pour les gouvernements qui interdisent à leurs athlètes de concourir aux côtés d'athlètes russes ou biélorusses ; ces gouvernements menacent de couper toute aide financière aux athlètes qui prendraient part à ces compétitions. Il s'agit de gouvernements qui exercent une pression publique et politique sur leur Comité National Olympique et sur leurs fédérations sportives nationales.

Dès le départ nous avons dû, et nous devons toujours, tenir compte de cette situation. Aujourd'hui, il s'agit de la Russie et du Bélarus, mais si nous restons les bras croisés il s'agira demain du gouvernement du pays A qui s'oppose à la participation des athlètes du pays B ou du gouvernement C qui demande à ses athlètes de ne pas concourir face aux athlètes du pays D, et ainsi de suite.

Cette situation serait contraire à tous les principes qui nous guident. En effet, si nous laissons aux politiciens le pouvoir de décider qui peut prendre part à quelle compétition, nous pouvons dire adieu à la notion de non-discrimination sur laquelle repose tout notre système sportif mondial. Le sport serait totalement politisé, ce qui signifierait que le sport et les athlètes deviendraient tout simplement un outil du système de sanctions politiques.

Tel était notre dilemme, et tel est toujours notre dilemme. C'est à cause de lui que nous avons dû prendre ces mesures de protection, le cœur lourd, très lourd même.

Ces sanctions et mesures de protection ont suscité des questions de deux ordres.

Première question : pourquoi cette guerre suscite-t-elle de notre part une réaction différente par rapport aux nombreuses autres guerres dans le monde ?

Il y a deux réponses à cette question : la première, c'est que la guerre en Ukraine est différente car il s'agit d'une violation flagrante de la Trêve olympique, et la seconde, c'est que les conséquences politiques, sociales et économiques de grande ampleur de cette guerre en font un tournant dans l'histoire mondiale.

Deuxième question : pourquoi nos sanctions se limitent-elles au gouvernement et aux symboles nationaux et ne s'appliquent-elles pas à tous les membres de la communauté olympique russe ?

Voici ce que nous répondons : conformément aux règles de droit international, les sanctions peuvent, et doivent, être imposées aux seules personnes portant une responsabilité. Cette

guerre n'a été intentée ni par le peuple russe ni par les athlètes russes ni par le Comité National Olympique russe ni par les membres du CIO en Russie.

Imaginez le précédent qu'une telle violation de notre part de cette règle de droit engendrerait : il faudrait punir tout le monde, tous les athlètes, les officiels du sport, les organisations sportives pour toute action politique illégitime de leur gouvernement.

Il n'y a pas de justice si l'on met tout le monde dans le même panier. Ce serait même contre-productif car cela reviendrait à faire le jeu de ceux qui prétendent que les sanctions ne sont qu'un élément d'une conspiration plus large dirigée contre leur pays.

D'ailleurs, notre approche est conforme à celle des gouvernements qui sont également liés par cette règle de droit lorsqu'il s'agit de leurs mesures de sanction. Ils ne peuvent pas non plus sanctionner des individus uniquement en raison du passeport qu'ils détiennent.

Par conséquent, nous surveillons de près les personnes qui soutiennent cette guerre par leurs déclarations ou leurs actions et nous avons tiré, et continuerons de tirer, les conséquences qui s'imposent. La FINA et la FIG en sont deux exemples, elles qui ont sanctionné des athlètes ayant exprimé leur soutien à la guerre.

Toutefois, n'oublions pas qu'il y a une loi russe selon laquelle quiconque s'oppose publiquement à la guerre est passible d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à 15 ans. Dans ce contexte, le simple fait de garder le silence peut être considéré comme un message.

Le principe qui nous guide est la paix. En réunissant le monde entier lors de compétitions pacifiques, les Jeux Olympiques sont un formidable symbole de paix. Or, pour unir le monde entier, le sport olympique doit pouvoir compter sur la participation de tous les athlètes qui acceptent les règles, même, et surtout, si leurs pays sont en situation de guerre ou de conflit. Une compétition réservée uniquement aux athlètes originaires de nations ayant les mêmes opinions n'est pas un symbole de paix crédible ; et cela ne correspond certainement pas à la mission qui est la nôtre.

Comme notre fondateur, Pierre de Coubertin, le disait déjà, je cite : “En vérité, toute l'œuvre olympique est basée sur la concorde. C'est travailler pour elle que d'effacer les souvenirs de querelles antérieures ou d'empêcher qu'il en naisse de nouvelles.” Fin de citation.

Si nos décisions ont éclairé toutes les parties prenantes du Mouvement olympique et nous ont aidés à maintenir notre unité, elles mettent également en lumière le dilemme auquel nous sommes confrontés : en ce moment, nous ne sommes pas en mesure de remplir entièrement notre mission qui consiste à unir le monde entier dans une compétition pacifique.

Nous devons donc nous tenir prêts pour le jour, proche espérons-le, où la paix s'imposera. Le moment viendra où le monde devra rétablir les ponts, et alors nous, le Mouvement olympique, devront être prêts à dépasser notre dilemme actuel et à réunir à nouveau le monde entier dans le cadre de compétitions pacifiques.

Notre mission olympique n'est pas une mission politique. Notre mission olympique est une mission humanitaire.

En raison de cette mission humanitaire, les trop nombreux conflits et guerres dans le monde viennent douloureusement se rappeler à nous. Nous sommes tous égaux dans notre communauté olympique, et c'est la raison pour laquelle toute personne affectée par la guerre mérite notre attention et notre aide. C'est exactement ce que nous faisons par le biais de notre *Olympic Refugee Foundation* et par le soutien que nous apportons à tous les membres de notre communauté olympique qui sont victimes d'une guerre et d'un conflit.

Prenons l'Afghanistan : là aussi, la crise humanitaire qui a éclaté après le changement de régime nous a forcés à réagir rapidement. Grâce à une véritable démonstration de solidarité, nous avons réussi, avec l'assistance active de nombreux CNO et FI, à mettre en sûreté environ 300 membres de la communauté olympique afghane. Avec le HCR, nous avons en outre aidé environ 2 000 membres de la communauté olympique afghane restés dans leur pays en leur fournissant un fonds spécial de secours qui leur a permis de passer cette rude période hivernale.

C'est de cette mission humanitaire que bénéficient les membres de la communauté olympique ukrainienne. Comme en Afghanistan, notre aide humanitaire en faveur de l'Ukraine ne se réduit pas à la seule aide financière. Nous avons été submergés par l'élan de solidarité. Je tiens à remercier tous les membres de notre communauté olympique qui contribuent si généreusement à nos efforts de solidarité. Au-delà du soutien purement financier, nous offrons également un soutien logistique. Nous faisons en sorte que les athlètes ukrainiens puissent continuer à participer à des compétitions en les aidant au niveau des déplacements, des installations d'entraînement, de l'hébergement, des équipements et des uniformes.

Nous continuerons à aider les athlètes ukrainiens et afghans de la même manière que nous aidons les autres membres de la communauté olympique victimes de guerre et de conflit.

En fin de compte, tous nos actes seront jugés par les membres des communautés olympiques concernées touchées par la souffrance, dans le cas présent la communauté olympique ukrainienne. Personne n'est mieux placé pour expliquer cela que notre cher collègue et ami, Sergii Bubka, président du CNO ukrainien, qui chapeaute la coordination de tous nos efforts humanitaires en faveur de l'Ukraine. Je passe donc à présent la parole à M. Sergii Bubka.

[Sergii Bubka]

Merci beaucoup Sergii et merci du fond du cœur pour ce que vous faites pour coordonner tous nos efforts. Il est difficile d'imaginer ce que cela signifie pour vous, de travailler jour après jour, dans des conditions et un environnement aussi stressants. Vous êtes, avec tout le poids de vos sentiments et de vos émotions, de tout votre cœur, vous êtes avec vos compatriotes en Ukraine. Et pourtant, vous devez vous concentrer sur votre travail pour déterminer comment nous pouvons tous ensemble les aider de la meilleure façon possible. Vous faites preuve là d'une grande capacité et nous sommes avec vous.

Chers amis,

Nous avons organisé avec succès et en toute sécurité deux éditions de Jeux Olympiques en période de pandémie, et s'il y a bien une chose que cela nous a appris, c'est que l'union fait la force.

Tant à Beijing qu'à Tokyo, les athlètes ont vécu ce partage d'une manière exceptionnelle. Ils nous ont fait part de leur gratitude pour leur avoir permis de vivre leurs rêves olympiques malgré les innombrables obstacles et autres défis qui se présentaient.

Les Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022 et les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 se sont tenus dans des circonstances tout à fait inédites. Et à chaque fois, les athlètes se sont montrés à la hauteur ; ils nous ont ébahis par la manière dont ils ont su faire face aux défis et à l'adversité, en nous montrant à tous de quoi les individus sont capables lorsqu'ils se rassemblent dans un esprit de paix et de solidarité. Cette attitude a ému des milliards de personnes dans le monde, nous y compris bien entendu.

En ces temps troublés, le monde entier voulait d'autant plus s'inspirer de nos valeurs olympiques. Ces deux éditions des Jeux ont été suivies par des milliards de personnes.

Pour Tokyo, ils furent plus de 3 milliards à suivre la couverture olympique à la télévision et sur les plateformes numériques ; les 28 milliards de vues sur celles-ci ont fait de ces Jeux les premiers Jeux en streaming et les Jeux Olympiques les plus regardés sur ce support.

Pour Beijing, même si les chiffres dont nous disposons pour l'heure ne sont pas définitifs, nous pouvons d'ores et déjà affirmer qu'il s'agit des Jeux Olympiques d'hiver ayant bénéficié de la retransmission la plus généreuse de l'histoire.

Cette estime pour les Jeux Olympiques et pour ce qu'ils représentent se révèle en outre dans la réaction extraordinaire manifestée par des personnes de tout bord et de tous horizons. Que ce soit de la part de chefs d'État, de chefs d'entreprise et de personnalités du monde de la

culture, de scientifiques, de nos diffuseurs détenteurs de droits et de nos partenaires TOP, de jeunes et d'enfants, nous avons reçu et recevons encore d'innombrables lettres et messages nous disant : merci de l'avoir fait.

Cette réaction mondiale nous remplit tous de confiance pour envisager l'avenir du Mouvement olympique. Nous avons la chance de pouvoir le faire en étant en position de force ; or, par les temps troublés que nous vivons, cette situation n'était pas gagnée d'avance. Les bases en avaient été jetées avec les résultats de nos réformes de l'Agenda olympique 2020 et avec notre Agenda olympique 2020+5 qui est déjà bien avancé.

La solide réputation dont jouit le Mouvement olympique dans la société en général se reflète dans le fait que, malgré les circonstances extrêmement difficiles et éprouvantes, nous n'avons pas perdu un seul partenaire TOP ni un seul diffuseur détenteur de droits, bien au contraire. Pas plus tard que le mois dernier, nous avons annoncé avoir trouvé avec Deloitte un nouveau partenaire TOP jusqu'en 2032. Le fait que l'un des cabinets des "Big Four" comme on les appelle rejoigne notre programme TOP témoigne de l'attrait des Jeux Olympiques et témoigne de la confiance dans la gouvernance du CIO. Cette compagnie ne se serait pas engagée si elle n'était pas convaincue de l'intégrité et de la solidité de notre Mouvement olympique. Une large partie de son parrainage sera consacrée au soutien des athlètes du monde entier et à la bonne gouvernance du Mouvement olympique.

Avec l'Agenda olympique 2020, nous avons révolutionné notre procédure de sélection des hôtes des Jeux Olympiques, ce qui a également grandement contribué à construire la position de force dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Aujourd'hui, nous avons des parties intéressées sur les trois continents qui bénéficient des conditions géographiques et climatiques nécessaires pour mettre sur pied les Jeux Olympiques d'hiver en 2030.

Pour ce qui est des Jeux de l'Olympiade, un nombre important de parties intéressées s'est d'ores et déjà déclaré prêt à organiser les Jeux Olympiques en 2036, et même en 2040. Jamais dans l'histoire des Jeux de l'Olympiade, le niveau d'intérêt n'avait été aussi élevé, et je n'ai pas souvenir que nous n'ayons jamais recensé une telle quantité de parties intéressées à organiser des Jeux Olympiques 14 ou 18 ans en avance.



Avec l'Agenda olympique 2020+5, nous renforçons le rôle du sport comme partenaire important pour la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU. Une de nos principales mesures à cet égard consiste à lutter contre la crise du climat dans le monde.

En fait, la commission exécutive vient d'approuver hier notre plan ambitieux de mise en œuvre de réduction des émissions de carbone qui consiste à les abaisser de 30 % d'ici 2024 et de 50 % d'ici 2030.

D'ici 2024, le CIO sera une organisation à contribution positive pour le climat. Nous nous engageons à ce que les Jeux Olympiques aient un impact positif sur le climat au plus tard en 2030, date à laquelle c'est une obligation pour les hôtes. Paris est d'ores et déjà en passe de dépasser cet objectif en l'atteignant en 2024 déjà.

Le partenariat noué avec l'Organisation des Nations Unies prévoit de planter une forêt olympique en Afrique sub-saharienne afin de surcompenser nos émissions restantes. La Maison Olympique, nouveau siège du CIO, a obtenu une certification internationale qui la fait figurer parmi les bâtiments les plus durables du monde.

Ces quelques exemples illustrent à quel point nous nous engageons dans la lutte contre le changement climatique.

Avec l'Agenda olympique 2020+5, nous continuerons à montrer l'exemple en matière de citoyenneté d'entreprise : renforcement de la bonne gouvernance dans l'ensemble du Mouvement olympique, promotion de l'égalité des genres et inclusion sur et en dehors de l'aire de compétition.

Avec l'Agenda olympique 2020+5, nous nous sommes engagés à renforcer notre approche en matière de droits humains. Nous le faisons en développant notre cadre stratégique. Nous le faisons en nous alignant sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme pour leur mise en œuvre. Nous sommes fermement engagés à aller

plus loin et à intégrer le processus de contrôle préalable en matière de droits humains dans nos attributions.

Il ne s'agit là que de quelques-unes des nombreuses initiatives prises pour renforcer notre crédibilité et notre intégrité.

L'Agenda olympique 2020+5 est le moteur de la numérisation du Mouvement olympique. Citons parmi les nombreuses mesures prises à cet égard l'organisation de la deuxième édition des *Olympic Virtual Series*, expérience numérique unique en son genre qui vise à mobiliser de nouvelles audiences en faveur du sport virtuel. Et nous avons même l'intention d'aller plus loin : en 2023, nous mettrons sur pied un véritable festival autour des *Olympic Virtual Series* afin de réunir toutes les parties prenantes dans le but de célébrer l'esprit olympique dans ce monde virtuel aussi.

Avec l'Agenda olympique 2020+5, le parcours menant les athlètes vers les Jeux Olympiques est amélioré. Ce parcours englobe une série d'épreuves de qualification olympique pour Paris 2024 dans quatre sports urbains, dans un format totalement inédit qui mêlera sport et culture dans une ambiance de festival ; les épreuves se dérouleront dans des lieux emblématiques, amenant le sport là où la population se trouve. Nous ne pouvons plus nous contenter de proposer un événement sportif dans un stade quelque part et attendre que les gens viennent. C'est à nous d'aller là où les habitants se trouvent, dans le monde virtuel ou dans les centres urbains.

Ce ne sont que quelques exemples qui montrent que la mise en œuvre de l'Agenda olympique 2020+5 est déjà bien avancée. Nous avons dû nous retrousser les manches, tant il est vrai que la pandémie mondiale a placé le monde entier, Mouvement olympique inclus, face à des défis sans précédent.

Concernant les Jeux Olympiques de Paris 2024, nous entendrons plus tard le comité d'organisation sur l'état d'avancement des préparatifs. Mais je suis heureux de pouvoir vous dire déjà maintenant, que la vision de Paris 2024 est pleinement conforme à l'Agenda olympique 2020 et à l'Agenda olympique 2020+5 pour des Jeux innovants, inclusifs, paritaires

et durables. Les Jeux Olympiques de Paris 2024 marqueront le début d'une nouvelle ère : des Jeux Olympiques inspirés de l'Agenda olympique du début à la fin.

Paris a ainsi une occasion unique de donner le ton pour cette nouvelle ère des Jeux Olympiques. Nous pouvons déjà nous attendre à une cérémonie d'ouverture exceptionnelle, avec des centaines de milliers de personnes célébrant les meilleurs athlètes du monde, le long de la Seine, avec en toile de fond des monuments emblématiques comme la Tour Eiffel ou la cathédrale Notre-Dame – un parfait reflet de notre vision pour des Jeux Olympiques innovants, spectaculaires et inclusifs.

Fidèles au véritable esprit olympique qui consiste à aller plus vite, à viser plus haut et à devenir plus fort, ensemble, les prochains hôtes olympiques de Milano Cortina, Los Angeles et Brisbane sont d'ores et déjà dans les starting-blocks pour profiter de cet élan et façonner, à leur manière, cette nouvelle ère qui s'ouvre pour les Jeux Olympiques.

Nos valeurs. Notre solidarité. Nos liens étroits. Voilà ce qui fait la spécificité de notre Mouvement olympique. Et si nous sommes encore séparés physiquement pour cette dernière partie de la Session, je suis intimement convaincu que nous sommes plus unis que jamais. Misons donc sur notre force et sur ce qui nous unit !

Comme notre fondateur Pierre de Coubertin l'a déclaré : "Foncez hardiment à travers le nuage et n'ayez pas peur. L'avenir est à vous".

Chers amis et collègues,  
unissons nos efforts pour façonner notre avenir, tous ensemble.